



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1658>

Recul de l'âge légal de la retraite à 63 ans, vote au Sénat : une tentative inacceptable !

- Luites - RETRAITES -

Date de mise en ligne : mardi 17 novembre 2020

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Au détour des débats sur le PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) dont les sénateurs ont confirmé les orientations toutes entières tournées vers plus d'économies au détriment de la santé des citoyens un élu républicain propose un amendement honteux sur les retraites...

Lire la suite du communiqué de la CGT :



PLFSS retraite à 63 ans 16.11.20